

GESTION SUR L'ÎLOT DE ZIGLIONE

IMPACT DE LA PRESENCE DU FIGUIER DE BARBARIS SUR LA POPULATION DU SILENE VELOUTE

- Bilan 2005 -

I- CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Situé dans le golfe de Porto-Vecchio (commune de Porto Vecchio), à environ 170m de la côte, l'îlot de Ziglione est de faible superficie (2350m²). L'îlot est composé de deux types de granites ; un granite calco-alcalin ayant donné des éboulis fins sur le flanc nord-ouest de l'île et un granite plus alcalin, non altéré, formant l'essentiel du volume de l'îlot. Les tempêtes associées aux actions de l'homme (déboisement incendies) paraissent être les principaux responsables de l'érosion des éboulis (figure 1).



Figure 1 : Face nord de l'îlot de Ziglione (Cliché CEN-Corse, 2005)

Depuis 1998, le CEN-Corse suit annuellement la population de Silène présente. Un Arrêté Ministériel de Protection de Biotope (AMPB) a été pris le 2 octobre 2000. Il interdit tout accès à l'îlot en tout temps et à toute personne (sauf aux personnes chargées de la surveillance et de la gestion, ainsi qu'au maire), ainsi que toutes actions tendant à perturber, modifier et dénaturer le site.

L'îlot, malgré sa faible superficie, a peut-être été anciennement utilisé pour les plantations d'oliviers et de figuiers de Barbaries. Ces derniers sont d'ailleurs très nombreux ici. En plus de la présence de ces deux espèces plantées, l'îlot comporte plus de 60 espèces (ASTERE, 1996 ; Paradis 1996), ce qui en fait l'îlot le plus végétalisé parmi ceux gérés par le CEN-Corse. Le Silène velouté occupe de nombreux microbiotopes sur ce site : des fissures des rochers granitiques sains, des arènes du granite altéré, des éboulis fins de la pente nord-est et le sol noir, sous les arbustes et arbres du maquis. Le nombre de pieds régresse depuis ces dernières années et le faible nombre de pieds fleuris traduit une mauvaise régénération de la plante (tableau I). Ce constat pourrait être rapproché du phénomène observé sur l'îlot en 2001, à savoir une « disparition » des boutons floraux sur les pieds, liée soit à l'impact des rats (broutage), soit à un problème phytosanitaire (développement d'un champignon).

Tableau I : Recensement des pieds de Silène velouté sur l'îlot de Ziglione.

Année*	1998	2000	2001	2002	2003	2004	2005
N pieds fleuris	61	46	33	5	9	4	4
N pieds non fleuris	60	27	29	55	37	28	24
N plantules et rosettes	137	52	68	30	35	11	3
N total de pieds	258	125	130	90	81	43	31

* suivis assurés par : 1998-2000 G. Paradis ; 2001 : G Paradis, CEN-Corse et PMIBB ; 2002-2003 : CEN-Corse et PMIBB ; 2004-2005 : CEN-Corse.

En 2004, aux vus des différents constats (régression des effectifs de la plante, présence de rats) le CEN-Corse s'est fixé pour objectif :

- de dératiser l'îlot,
- de favoriser la germination de l'endémique en dégagant des zones des figuiers de Barbari là où se localisaient les plus fortes densités de Silène les années précédentes.

L'aménagement et la dératisation ont été réalisés entre le 4 et le 7 octobre 2004.

II- MISE EN ŒUVRE DE L'AMENAGEMENT

Objectif 1 : Dératisation

La dératisation a été menée du 4 au 7 octobre 2004, en même temps que celle sur l'îlot de Cornuta et selon la méthode prescrite par l'INRA de Renne (capture à l'aide de cage durant 4 jours consécutifs, puis mise en place de pièges permanents avec de l'anticoagulant).

Caractéristiques techniques des pièges utilisés

Mise en place de piège à rat type « nasse sur socle bois » à une entrée, de dimensions 25cm de long, 11cm de large et 11cm de hauteur (figure 2).

7 pièges au total ont été dispersés sur l'îlot et appâtés avec du saucisson.

Au bout du quatrième jour, les nasses ont été remplacées par des tubes PVC (L=50cm, Ø=11cm), dans lesquels étaient placés, au centre à l'aide de tige de fer des sachets d'anticoagulant.

Localisation des pièges sur l'îlot (figure 2)

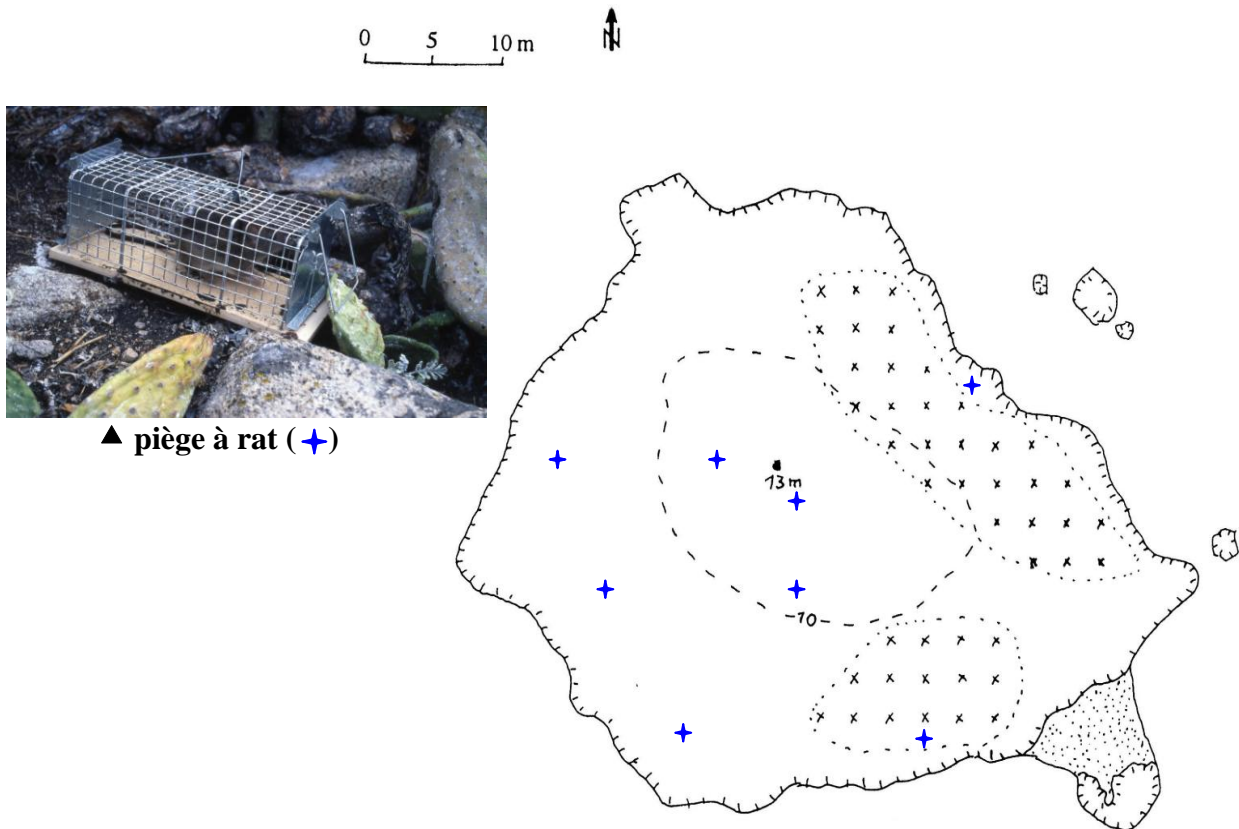


Figure 2 : Localisation des pièges à rat sur l'îlot de Ziglione
(d'après schéma Paradis 1996, cliché CEN-Corse, 2004)

Objectif 2 : Favoriser la germination des graines du Silène velouté

L'objectif était de dégager deux zones de quelques mètres carrés dans le secteur de l'îlot où se concentrait le plus de pieds de Silène velouté ces dernières années (face SW de l'îlot) :

- placette (A) : L=2,2m ; l1=1,8m ; l2=1,2m ;
- placette (B) : L=2m ; l1=1,8m ; l2=0,8m.

Au moment de l'aménagement, aucun pied de Silène velouté n'a été dénombré sur les deux emplacements choisis.

A la machette nous avons donc coupé, et dans la mesure du possible arraché, la végétation présente sur ces deux placettes (figure3). Au vu du peu d'oiseaux marins fréquentant l'îlot (1 à 2 couples de Goéland leucophée) aucune protection n'a été aménagée sur ces deux placettes.

Aucune graine de Silène velouté n'a été dispersée sur ces deux zones.

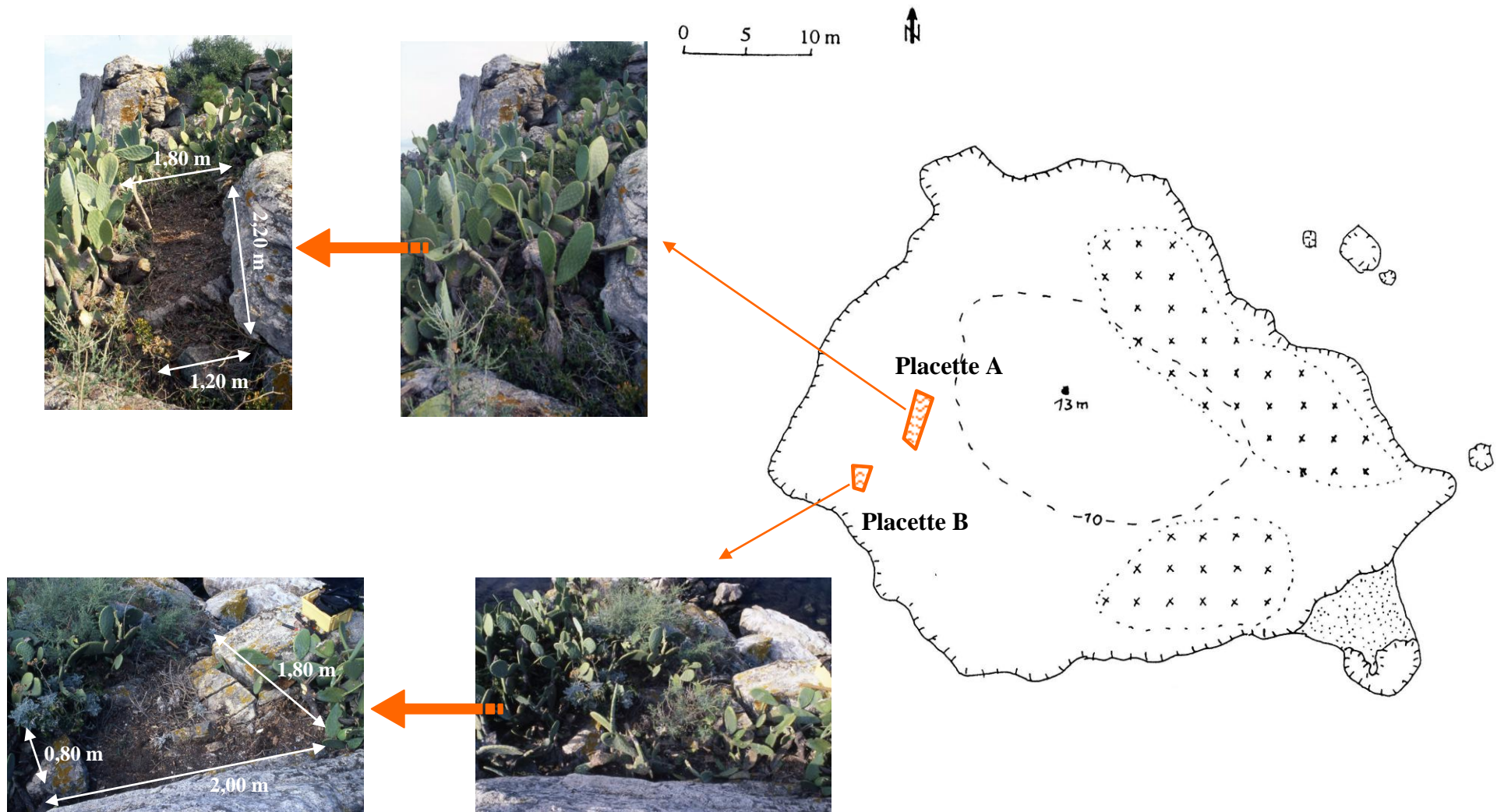


Figure 3 : Localisation des deux placettes dégagées sur l'îlot de Ziglione en octobre 2004 (clichés CEN-Corse, 2004)

III- PREMIERS RESULTATS

La visite de l'îlot et le contrôle sur l'aménagement ont été réalisés le 6 juin 2005.

Objectif 1 : Dératisation

Durant les 4 jours de piégeage, 3 rats et 1 souris domestique ont été capturés et enlevés de l'îlot. Le quatrième jour les pièges ont été remplacés par les tubes PVC avec l'anticoagulant.

Lors de la visite du site en juin 2005, tous les pièges avec anticoagulant ont été retrouvés sans problèmes. Plus aucun sachet d'anticoagulant n'était présent dans les tubes PVC. Ils n'ont pas été renouvelés, mais les tubes PVC ont quand même été laissés sur place.

Aucune trace de rat n'était visible sur le site. Contrairement aux autres années : aucun pied de Silène velouté ne semblait être rongé et aucune fleur n'a été broutée. Ce dernier constat tend donc à nous convaincre que l'absence des boutons floraux les années précédentes était bien due aux rats et non à un problème phytosanitaire. Nous pouvons donc considérer que la dératisation a été efficace. La présence des rats reste cependant à surveiller.

Objectif 2 : Favoriser la germination des graines du Silène velouté

Le comptage réalisé le 6 juin 2005 révèle toujours une régression des effectifs de la plante sur l'îlot (total 2004 : 43 pieds ; 2005 : 33 pieds), dû principalement à une diminution du nombre de plantule et de rosette (tableau II, figure 4)

Tableau II : Nombre de pied de Silène velouté aux localisations de l'aménagement le 27 juin 2004.

Localisation (coord. Lambert IV)	N pieds fleuris	N pieds non fleuris	N Plantules	N pieds secs
GPS I (580543 – 4146129)	0	0	0	0
GPS II (580510 – 4146123 à 580505 – 4146148)	4	15	3	0
GPSIII (580523–4146146)	0	0	0	0
GPSIV (580514-4146155 à 580519-4146155°)	0	1	0	0
GPSV (580529-4146161)	0	7	0	0
GPSVI (580540-4146146)	0	1	0	0
GPSVII (580544-4146142)	0	2	0	0

En 2005, contrairement aux autres années, aucune fleur n'a été broutée. De ce fait, nous pouvons espérer que la production de graine sera plus abondante.

Nous pouvons réaliser 3 constats sur les deux placettes (figure 4) :

- aucun oiseau marin n'est venu nicher dans l'espace libre disponible => les oiseaux marins ne semblent donc pas être, sur cet îlot, un élément responsable de la régression des effectifs du Silène (sur l'ensemble de l'îlot, un seul couple de Goéland leucophée niche) ;
- aucun pied du Silène n'a été retrouvé sur les placettes, ce qui laisse supposer que soit les graines ne sont plus présentes dans le sol (manger par les rats ?), soit plus capable de germer, soit les conditions n'ont pas été favorables à leur germination ;
- très peu de végétation à repousser sur les placettes, juste quelques pieds de figuier et de la salsepareille.

Afin de favoriser la germination du Silène sur l'îlot, il peut être envisagé de disséminer plusieurs graines sur les deux placettes soit à partir des graines produites par les pieds sur le site, soit à partir des lots prélevés et conservés au CBNMP.

A ce sujet, l'avis de l'antenne Corse du CBNMP et des botanistes est à solliciter, afin d'évaluer la pertinence d'un tel projet.

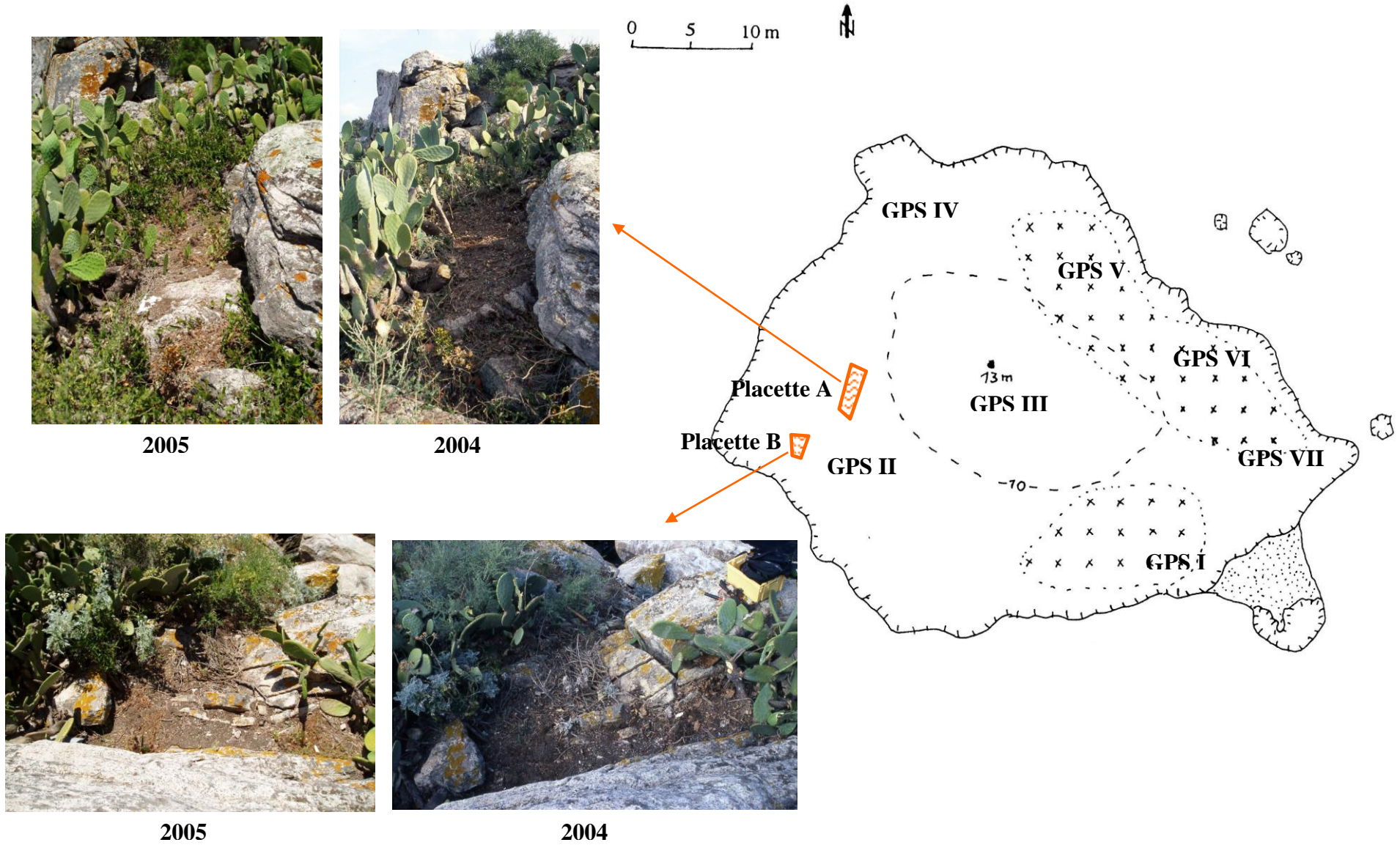


Figure 4 : Evolution de la végétation sur des deux placettes dégagées sur l'îlot de Ziglione (clichés CEN-Corse, 2004, 2005)